



Arbres de Noël

Avertissement No 07 – 18 juin 2013

- Les gels du 25 et 26 mai ont causé un peu de dommages.
- Observations de gel hivernal de bourgeons à certains endroits.
- À ce moment-ci, les populations du tétranyque de l'épinette ne causent pas de dommages.
- Les dommages du *Delphinella abietis* sont visibles dans certains secteurs en Estrie.
- Le prochain avertissement sera publié le 2 juillet.

ÉTAT DE LA SITUATION

Développement des arbres

Le stade V a été atteint à 100 % pour tous les sites d'observation, à l'exception de trois sites, dont deux en Chaudière-Appalaches et l'autre au Centre-du-Québec, où les jeunes pousses sont dans une proportion de 80 à 90 % au stade V. Dans certains secteurs, les gels de la fin mai ont causé un peu de dommages sur les pousses. Habituellement, on observe les dégâts dans les heures qui suivent le gel. Cette fois-ci, dans certains sites, les dommages ont été visibles quelques jours plus tard. À des endroits, les symptômes des dommages ne correspondaient pas à l'image normale du gel. À ces endroits, ce n'était pas l'ensemble de la pousse qui était affectée, mais des aiguilles sur la pousse. Le tout débutait par une nécrose à la base de l'aiguille (voir l'image ci-contre).

Sur certains sites, on observe du gel hivernal des bourgeons, principalement chez les jeunes arbres. Les bourgeons affectés par ce type de gel n'ont pas débourré au cours du printemps. Nos observateurs mentionnent que la quantité des arbres affectés par ce type de gel est plus élevée cette année.



Malgré les pluies excessives des dernières semaines, les travaux culturaux se déroulent dans des délais acceptables. En examinant le tableau 1, on observe que la quantité de pluie tombée depuis avril est passablement comparable à celle de l'an passé. La différence provient que la plus grande quantité de cette pluie est tombée au cours du dernier mois (voir la dernière ligne du tableau).

Tableau 1

| Année | Précipitation en mm pour la période d'avril au 16 de juin, de 2010 à 2013 | | | | |
|-------------------------------|---|--------------|--------------|--|-----------------------------------|
| | Coaticook | Saint-Ephrem | Frelighsburg | Saint-Jacques de Montcalm (Lanaudière) | Saint-Clément (Bas-Saint-Laurent) |
| 2010 | 298 | 175 | 226 | 190 | 177 |
| 2011 | 415 | 327 | 377 | 228 | 345 |
| 2012 | 248 | 286 | 200 | 252 | 253 |
| 2013 | 286 | 291 | 249 | 258 | 278 |
| 16 mai au 16 juin 2013 | 217 | 203 | 186 | 171 | 175 |

Le tétranyque de l'épinette

Les clubs de dépistage n'ont pas encore commencé l'évaluation des populations de tétranyque dans les plantations. À ce moment-ci, nous pensons que les populations du tétranyque de l'épinette sont faibles. Les clubs agroenvironnementaux débuteront le dépistage au cours de la semaine prochaine. Lors de l'avertissement du 2 juillet prochain, nous vous ferons part de leurs observations.

Présence du *Delphinella abietis*



Depuis 4 ans, ce champignon a causé des dommages importants à certains endroits. La brûlure des pousses est maintenant visible et le degré d'infestation est variable d'un site à un autre. En Estrie, certaines entreprises sous la supervision du club de dépistage ont dû intervenir afin de diminuer ou de contrôler les dommages.

Les symptômes se retrouvent sur la pousse ainsi que sur les aiguilles. Ils sont très caractéristiques. La pousse infectée flétrit au début de l'été et lui donne une apparence de gel de bourgeons. Par sa progression au cours de l'été, on observe bien qu'il s'agit d'un champignon en raison de la présence d'organes qui supportent les spores (semence) sur les aiguilles plutôt que d'un gel de bourgeon.

Un autre symptôme de la présence de *Delphinella abietis* est que les dommages sont généralement situés sur un côté de l'arbre sans avoir une orientation spécifique par rapport aux quatre points cardinaux.

On retrouve également ce champignon dans les plantations d'arbres matures où la ventilation naturelle est déficiente, bien souvent à cause d'une densité élevée des arbres et de leur volume.



À ce moment-ci, si vous observez des dommages, il n'y a aucune action à entreprendre, puisque la sporulation est terminée. Les risques de réinfection des pousses pendant la saison sont inexistantes. Toutes les actions pour protéger ou atténuer les dommages sur les pousses déjà infectées sont inutiles.

La rouille des aiguilles

Actuellement, les symptômes de la rouille ne sont pas visibles. Ils devraient devenir apparents vers la fin du mois. Généralement, quoique très visibles, les infections n'auront aucun impact sur l'apparence des arbres, puisqu'après la taille et la chute des aiguilles pendant l'été, il ne sera plus possible de constater les dommages.

La rouille a besoin de plantes hôtes alternes (principalement certaines espèces de fougères) pour terminer son cycle de développement. C'est à partir des spores (poussières jaunes ou blanches) projetées par les aiguilles du sapin que l'infection des hôtes alternes se fera. Au printemps suivant, les spores issues du vieux feuillage de la plante hôte infecteront les jeunes aiguilles de l'année.

Au cours de l'été, on devrait éliminer les plantes hôtes alternes qui côtoient les sapins afin d'atténuer les risques d'infection au printemps prochain. Aucun produit ne peut corriger la situation si le dommage est fait. Il est donc complètement inutile d'appliquer un fongicide à ce moment-ci.



Poussière blanche caractéristique de la rouille.

Le *Phomopsis* sp.

Chaque année vers la mi-juin, une infection, dont les symptômes ressemblent à un gel de la pousse, apparaît sur les jeunes pousses de quelques arbres.



Il s'agit d'un champignon appelé *Phomopsis* sp. Ce champignon se développe **normalement sous des conditions chaudes et humides**. Il profite de la fragilité des jeunes pousses tendres que l'on retrouve à ce moment-ci de la saison (stade V). Si les conditions climatiques favorables à son développement se produisaient au cours des prochaines journées, il pourrait être possible d'observer ce genre de dommages.

Le degré d'infection par *Phomopsis* sp. est généralement très faible sur les arbres et dans la plantation. Il n'y a pas lieu de faire d'interventions pour le contrôler.

Les dégâts de *Phomopsis* sp. peuvent être confondus avec ceux du *Delphinella abietis*. Toutefois, *Phomopsis* n'est pas aussi généralisé sur l'arbre que *Delphinella*; il s'agit généralement de quelques pousses infectées, assez souvent à partir du tiers supérieur de l'arbre. Les aiguilles ne se fanent pas, elles demeurent droites.

Tableau des observations régionales

| Sites d'observation | Degrés-jours à partir du 15 mars 2013 | | |
|--|---------------------------------------|----------------|----------------|
| | 2011 (21 juin) | 2012 (18 juin) | 2013 (17 juin) |
| Rivière-du-Loup (altitude 110 mètres) | 452 | 623 | 470 |
| Sainte-Clothilde (altitude 355 mètres) | 606 | 699 | 606 |
| Saint-Honoré (altitude 396 mètres) | 629* | 693* | 515 |
| Saint-Jacques-de-Leeds (altitude 412 mètres) | 607 | 716 | 592 |
| Nantes (altitude 459 mètres) | 625 | ND | 596 |
| East Hereford (altitude 343 mètres) | 683* | 752 | 620 |
| Sawyerville (altitude 355 mètres) | 715 | 829 | 646 |
| Ham-Nord (altitude 276 mètres) | 670 | 755 | 650 |
| Ayer's Cliff (altitude 297 mètres) | 760 | 795 | 712 |
| Saint-Cuthbert (altitude 81 mètres) | 703 | 814 | 726 |
| Saint-Armand (altitude 122 mètres) | 798 | 929 | 763 |

ND : non disponible

- Les données de degrés-jours suivies d'un astérisque indiquent qu'il s'agit d'une évaluation à partir d'une autre station météorologique située dans la région où se trouve le site d'observation. **Ces données ont été compilées à partir du site d'Agrométéo.**

Prochain avertissement

Le prochain avertissement sera publié dans deux semaines, soit le 2 juillet prochain. Cet avertissement portera sur la situation phytosanitaire du tétranyque de l'épinette et de la rouille, tout en demeurant alerte sur les autres circonstances phytosanitaires qui pourraient causer préjudice.

Texte rédigé par :

André Pettigrew

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES ARBRES DE NOËL
ANDRÉ PETTIGREW, agronome – Avertisseur
Direction régionale de l'Estrie, MAPAQ
Téléphone : 819 820-3035, poste 4374
Courriel : andre.pettigrew@mapaq.gouv.qc.ca

DOMINIQUE CHOQUETTE, agronome Co-avertisseuse
Direction régionale de l'Estrie, MAPAQ
Téléphone : 819 820-3035, poste 4329
Courriel : dominique.choquette@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – Arbres de Noël – 18 juin 2013